



Probleme avec assurance vie

Par **titoune**, le **04/04/2012** à **12:38**

Bonjour, rn nll y a un an j'ai vendu ma maison pour en racheter une autre. la vente a rembourser mon pret immobilier et ma permis de racheter une . Le pret étant rembourser j'ai envoyer une attestation à l'assurance afin que les traites cessent or 3 mois plus tard elle prélève la traite. j'envoie un autre courrier avec accusation de reception. Le courrier m'est revenu. 3 mois plus tard autre prélèvement. Agacer j'ai appelé l'assurance qui ma donné sa nouvelle adresse (je n'avais pas été informé de leur déménagement) je leur envois a nouveau les papiers). Pour plus de sureté, j'annule l'autorisation de prélèvement les concernant. Or 3 mois plus tard il me demande de payer la traite par chèque et m'informe qu'à défaut de paiement il s'en informeront l'organisme prêteur. Je leur envoie un autre courrier en les informant de mon refus de payer, je leur précise également que la banque étant rembourser, elle se moquera du fait que je ne paye pas ma traite. Je leur ai également demander le remboursement des traites prélevés indument or à ce jour plus de nouvelle. La somme est de 212 euros. comment la récupérer ? Cela vaut il la peine d'intenter une procédure. Qu'en pensez-vous ?